

Des entreprises mécènes AU SECOURS DES VALLÉES SINISTRÉES

Ça buzze



La tempête Alex a mis en ruine nos vallées.

Le Cercle des entreprises mécènes de la Fondation du patrimoine des Alpes-Maritimes explique comment restaurer l'économie.

Coup de pression pour accélérer les travaux ? Mise en lumière de l'effort collectif ? C'est un peu de tout ceci à la fois qu'a fait ressortir jeudi dernier le Cercle des entreprises mécènes de la Fondation du patrimoine des Alpes-Maritimes, épaulé par l'UPE 06, la CCI Nice Côte d'Azur et la Fédération du BTP 06. Parce que la tempête Alex du 2 octobre 2020 qui a enlevé des vies humaines, détruit nombre d'infrastructures, d'habitations, a aussi ruiné l'économie et le patrimoine de ces trois vallées que sont la Tinée, la Vésubie et la Roya. Lors de cette conférence visant à informer sur « les conséquences économiques de la tempête Alex », un appel à mécènes a été lancé. Célia Vérot, directrice générale de la Fondation du patrimoine, Antoine Madelénat, architecte en chef des Monuments historiques, et Xavier Pelletier, préfet délégué chargé de la reconstruction des vallées, étaient présents au soutien de l'initiative. Le préfet d'annoncer tout de go : « Notre patrimoine est une chance ; il ne doit pas être une charge. »

Effet multiplicateur

Et Célia Vérot, étude d'impact à l'appui, de démontrer : « Quand on restaure un bâtiment, les commerces ouvrent, les touristes viennent. C'est ce que l'on appelle l'effet multiplicateur. »

Le patrimoine est un levier incontestable de l'économie. Selon cette étude qui portait sur 2 500 projets (2019) : « 1 € donné pour la restauration d'un monument induit 21 € de retombées économiques. À l'échelle nationale, cela donne 58 M€ (apportés par la Fondation) qui ont engendré 1,2 Md€ de retombées économiques. » Sachant que chaque don bénéficie d'une déduction fiscale (100 € reviennent à 40 € en coût réel). Et, précise-

ment, « La Fondation ne finance pas seules les restaurations. Elle agit tel un facilitateur de projets collectifs ». Quand la Fondation apporte son aide financière à un projet de restauration, les aides publiques et privées, en général, suivent. Le patrimoine est, par là même, bon pour l'économie, les finances et le lien social. Jean-Louis Marques, délégué 06 de la Fondation du patrimoine d'ajouter : « Ce sont des dons durables. Restaurer, c'est pour 30 ou 40 ans, cela s'inscrit dans le temps long. »

Dix édifices en péril

Dans nos trois vallées sinistrées par la tempête, sont ancrés quelque 60 à 80 monuments historiques (sur les 394 que comptent les Alpes-Maritimes). Seuls trois édifices ont été directement touchés par Alex (deux en Tinée, un dans la Roya) mais beaucoup d'autres, déjà sinistrés, ont vu leurs désordres s'aggraver avec la tempête. L'architecte en chef Antoine Madelénat a réalisé un audit de l'état de « ces joyaux de l'art roman et baroque du haut pays niçois. Dix présentent un état de péril imminent nécessitant des travaux d'urgence, cinq sont en mauvais état de conservation, 18 présentent des désordres demandant des travaux de restauration et 35 sont en bon état – lire ci-contre. » Au total, le montant des travaux d'urgence à réaliser pour leur redonner vie s'élève à 3,5 M€ TTC (essentiellement des mises hors d'eau).

Jouer collectif

Des travaux que les communes, seules, ne peuvent prendre en charge. Loin de

là. Et c'est tout l'enjeu de ce Cercle des entreprises mécènes, un cercle engagé pour le bien collectif, activé il y a cinq ans pour soutenir la restauration de la tour-monastère de l'île Saint-Honorat. Ici aussi, l'idée est de mettre en lumière ce qu'apporte le patrimoine à l'économie. « Dans le haut pays, on ne le dit que trop peu, intervient Yvon Grosso, président du Cercle des entreprises mécènes et du Medef Sud, le tourisme, n'est pas saisonnier ! Nous avons sur le département 200 000 résidents d'origine étrangère qui s'y régalaient à n'importe quel moment de l'année. » Il le dit en toute franchise : « Nous essayons de vous aider, vous les maires de ces communes sinistrées. En communiquant, en étant à vos côtés. Cela met un petit coup de pression sur les services de l'État ? Peut-être, mais c'est légitime. »

Et il regarde, souriant, Xavier Pelletier. Le préfet s'est beaucoup déplacé dans les vallées. Il a vu. Il sait. « Cette tempête a généré les destructions les plus majeures en France depuis la seconde guerre mondiale. Et nous avons le projet de participer à cette reconstruction. rendre nos vallées de nouveau attractives, touristiques, y faire revivre les projets agricoles, les circuits courts, pour que demain, elles soient encore plus belles. » Chaque jour, des bénévoles s'activent pour soutenir les habitants et réparer les dégâts. Laure Carladous, présidente de la fédération du BTP 06 opine : « Nos entreprises répondent présentes, financièrement et humainement. C'est aussi cela le mécénat. Donner de son temps et proposer ses compétences. » Avec de tels arguments, nul doute que le Cercle des entreprises mécènes s'élargisse, pour que nos vallées redeviennent des Merveilles.

AGNÈS FARRUGIA
afarrugia@nicematin.fr

➤ Dons par chèque à l'ordre de La Fondation du patrimoine / Tempête Alex, à adresser à la CCI Nice Côte d'Azur, 20 bd Carabacel CS 11259, 06005 Nice Cedex 1. Ou, en ligne sur : fondation-patrimoine.org/73006.

Des travaux au loto

Deux chapelles de la commune de La Brigue, dans la vallée de la Roya, celle de l'Annonciation et celle de l'Assomption, ont été sélectionnées par la Fondation du patrimoine pour intégrer la short list des 18 bâtiments historiques ciblés pour la 4^e du Loto du patrimoine. Un jeu où acheter un ticket permet de financer une partie des travaux de restauration. À La Brigue, les toitures en lauses de ces deux chapelles du XVIII^e siècle ne sont plus étanches et l'eau qui s'y infiltre endommage les somptueux décors qu'elles abritent. Ce loto pourrait rapporter, dès septembre, près de 300 K€, soit 20 % du montant des travaux. Pour une commune de 700 habitants, pourvue de 7 sites classés, les recettes fiscales perçues ne suffisaient donc pas. Les travaux d'urgence débuteront à l'été.



3,5 M€ DE TRAVAUX ESTIMÉS DANS LES VALLÉES

Tinée

Un bâtiment présente un état de péril imminent, un autre nécessite des travaux de rénovation et six de restauration.

Le montant total estimé pour les travaux d'urgence à réaliser sur ces monuments classés est de 250 K€.

Vésubie

Quatre édifices présentent un état de péril imminent, deux nécessitent des travaux de rénovation et deux autres de restauration.

Le montant total estimé pour les travaux d'urgence à réaliser sur ces monuments classés est de 1,25 M€.

Roya

Trois édifices présentent un état de péril imminent, deux nécessitent des travaux de rénovation et sept autres des travaux d'entretien.

Le montant total estimé pour les travaux d'urgence à réaliser sur ces monuments classés est de 2 M€.